

# **Relation : du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [6ème partie]**

Autor(en): **Chapuis, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178764>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Relation

*du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810.*

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

#### VI.

Cet avis fut trouvé bon, on le suivit et il réussit parfaitement. Ce soldat fut tellement effrayé de l'apparition subite de quatorze personnes qui le couchaient en joue, qu'il se rendit sans faire la plus légère résistance; dès qu'il fut descendu, on le déshabilla, un marin français qui parlait bien la langue espagnole, s'affubla de ses habits, prit son fusil et sa giberne et monta sur la dunette pour continuer la faction et répondre aux qui-vive des chaloupes. L'obscurité commençait à paraître, ce qui empêchait les soldats des chaloupes de s'apercevoir du changement qui venait d'avoir lieu.

Cette opération se fit si promptement que beaucoup de personnes l'ignoraient au moment où elle fut achevée. Les câbles furent coupés dans l'espace de dix minutes, et dès que le second le fut, le vaisseau fit un mouvement brusque qui donna l'éveil à tout le monde; on ne fit plus un mystère de la chose, tous les captifs en furent bientôt informés et cela donna lieu à un murmure considérable; ceux qui étaient couchés se levèrent à la hâte, pour se préparer à tout événement, chacun allait, venait dans tous les sens, on se demandait qu'allons-nous faire? que deviendrons-nous? Ce premier mouvement ressemblait assez à celui qu'on observe dans une fourmilière que l'on vient d'éparpiller: on ne savait ce que l'on devait faire, personne ne commandait et tout le monde agissait sans savoir pourquoi.

On jugea que le changement de position du ponton, relativement aux chaloupes, pourrait être aperçu; et pour gagner du temps, on imagina de faire monter le sergent, afin qu'il put répondre aux questions que l'on pourrait lui adresser des chaloupes; on lui ordonna, dans le cas où on lui demanderait pourquoi le ponton dérivait, de répondre que les câbles venaient de se rompre par accident, et que tout le monde était fort tranquille à bord.

Le ponton ne tarda pas à s'éloigner, une sentinelle d'une chaloupe appela le sergent; celui-ci cria avec le porte-voix que les câbles viennent de se rompre; la sentinelle tire un coup de fusil, tous les soldats sont aussitôt sous les armes et quatre-vingt coups de fusils dirigés sur le ponton apprennent aux prisonniers que les Espagnols ne sont pas dupes de la réponse du sergent. Cette décharge fut le signal d'une alarme générale; bientôt les vaisseaux anglais font des signaux, un coup de canon, parti du vaisseau amiral, annonce aux vaisseaux espagnols et à Cadix qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire dans la baie; les signaux de nuit sont allumés pour établir une correspondance entre la ville et l'escadre, Un second coup de canon,

tiré par les Anglais sur le ponton, priva les fugitifs de l'homme qui leur était le plus utile dans cette circonstance, M. Moreau, lieutenant de vaisseau, que l'on a vu précédemment voter avec énergie pour la liberté, reçoit le coup fatal, sa tête est séparée de son corps au moment où il donnait de dessus la dunette, des ordres pour diriger la barre du gouvernail: son corps fut immédiatement jeté à la mer.

Plusieurs chaloupes canonnières, qui étaient venues se placer à portée du ponton, faisaient un feu suivi de toutes les pièces; mais la nuit, devenant de plus en plus obscure, les empêchait de pointer, les boulets faisaient peu de mal, et n'attaquaient que le corps du vaisseau, qu'ils ne traversaient pas.

Il était près de huit heures, tout était encore dans la confusion, lorsque MM. Estève, Degrometry, majors, Buquet et Christophe, colonels, prirent le commandement du ponton. Il fallait prendre des mesures de défense, pour résister plus avantageusement à l'ennemi dans le cas où il tenterait l'abordage; à cet effet, tous les prisonniers furent divisés en plusieurs parties. La première eut ordre de monter sur les ponts tous les boulets qui étaient à fond de cale; la seconde fut chargée de fermer les sabords, de les barricader et d'en défendre l'entrée. La troisième s'occupa de détordre des câbles pour en faire des cordes et à déclouer des planches à fond de cale. La quatrième, composée de marins, était occupée à lier ensemble des planches pour en faire un grand radeau. Une autre partie dépendait les hamacs et les portait sur le pont où des marins les plaçaient de la manière la plus convenable pour prendre du vent et hâter la marche du ponton.

Deux cents hommes, environ furent distribués sur les ponts à côté des tas de boulets qu'on y avait faits<sup>1</sup>.

Le calme ne tarda pas à se rétablir et l'on put entendre les ordres que l'on donnait; chacun était à son poste, d'où on ne devait pas s'écarter sans ordre; le plus grand silence régnait; cet accord si nécessaire pour l'exécution d'une grande entreprise ranimait le courage de quelques-uns, qui n'auraient pas craint la mort sur le champ de bataille, et qui, dans cette circonstance, avaient la timidité du loup pris dans une fosse.

Toutes les dispositions de défense étant prises, on attendait avec calme tout ce qui pouvait arriver, quoique le feu ne discontinuât pas.

*(La suite au prochain numéro.)*

<sup>1</sup> Les boulets à bord du ponton y avaient été laissés pour servir de lest.

Au Conseil communal d'un bourg assez étroit  
On élut, l'an passé, le berger de l'endroit;  
Chacun va lui criant: Comment donc, vous en êtes?  
— Oui, certes, que j'en suis; j'ai le droit d'y siéger,  
Et pour bonne raison: Messieurs, pour tant de bêtes,  
Ne fallait-il pas un berger?

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.